

**SÉANCE DU 29 JANVIER 2025
à 19H
à la Mairie de Soubran**

Nombre de conseillers en exercice : 8

Date de convocation du conseil municipal : le 22 janvier 2025.

Mme le Maire étant concernée par le point à l'ordre du jour, la convocation et la Présidence sont faites par le 1^{er} adjoint M. François RIPPE.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures,

Les Conseillers Municipaux de la commune de SOUBRAN, dûment convoqués par le 1^{er} adjoint, se sont réunis en séance publique sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L2121-10, L2121-11 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur François RIPPE, 1^{er} adjoint.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mme KLINUSKI Céline, Ms ARDOUIN Nicolas, PERODEAU Bernard, RIPPE François, SAMSON Thierry et PLAT Frédéric.

Absents :

Mmes JEANNEAU Christelle et MAINGOT Maud.

Pouvoirs : Mme JEANNEAU Christelle donne pouvoir à M. PLAT Frédéric.

Mme KLINUSKI Céline est désignée comme secrétaire de séance

➤ **Délibérations à l'ordre du jour :**

- 1- Vente d'une portion du chemin rural n°61 et d'une portion de la voie communale n°8.

➤ **Questions diverses :**

La réunion du conseil municipal est annulée et reportée à une date ultérieure car il manque des points à l'ordre du jour.

Le 1^{er} adjoint,
M. François RIPPE

le secrétaire de séance,
Mme Céline KLINUSKI